



Relevé de décisions

Commission Départementale Sportive et Règlementaire

PV N° 05
02 novembre 2023

Publication du Procès-Verbal

Le Procès-Verbal est consultable sur Footclubs dans le menu « Organisation » puis rubrique « Procès-Verbaux »

Examen des Évocations

Dossier n° 15

Match n° 26782531 Notre Dame des Landes Es 1 / Nantes Racc 1 Seniors D3 Masculin groupe E du 22.10.2023

La Commission décide de :

- Donner match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 3 à l'équipe 1 du club de Nantes Racc pour en reporter le bénéfice à l'équipe 1 du club de Notre Dame des Landes Es suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux
- Mettre le droit d'évocation de 105 € à la charge du club de Nantes Racc
- La Commission rappelle au club de Nantes RACC qu'il lui appartient de vérifier la qualification et la participation de ses joueurs et qu'un rappel a été effectué en ce sens lors des réunions de rentrée.